



# Pédicure-podologue :

## formation en Bretagne

### SOMMAIRE

#### 1 – Formation initiale

Ce chapitre liste les formations dispensées dans le cadre de l'enseignement scolaire secondaire et supérieur en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. **Les diplômes sont présentés par niveau de sortie de la formation**, et du niveau CAP au Master (du niveau 5 au niveau 1).

#### 2 – Formation professionnelle continue

**La formation continue s'adresse aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux jeunes de plus de 16 ans sortis du cursus scolaire. Certaines formations mentionnées dans le chapitre 1 « Formation initiale » peuvent également concerner ce public.** Pour s'informer sur les formations de moins de 3 mois, consultez [www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com).

Pour connaître vos droits à la formation continue, consultez nos fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne : 4.0 « La formation continue », 4.72 « Validation des acquis de l'expérience » et le guide « Les dispositifs pour l'emploi et la formation des demandeurs d'emploi et jeunes de 16 à 25 ans » (en consultation dans le réseau Information Jeunesse breton et en téléchargement sur [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com) / S'informer / Se former).

#### A CONSULTER :

##### Les métiers de la santé

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 2.7

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)

(formation initiale)

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

(formation continue)

[www.bretagne.paps.sante.fr](http://www.bretagne.paps.sante.fr)

Portail d'accompagnement des professionnels de santé en Bretagne : informations sur les formations, les concours, les bourses, les démarches et les aides à l'installation...

#### ADRESSE UTILE :

Renseignez-vous sur les **risques professionnels et la santé au travail** auprès de la CARSAT :

-> [www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

#### LEXIQUE

DE : Diplôme d'Etat

#### A NOTER :

Il existe une **bourse d'études pour les étudiants entrant en formation sanitaire ou sociale en Bretagne**. Pour tout connaître sur cette aide, consultez :

- la fiche Actuel Bretagne n° 1.612 « Les bourses de l'enseignement supérieur » sur [www.crij-bretagne.com](http://www.crij-bretagne.com)
- le site du Conseil régional [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh) rubriques « Aides & dispositifs / Les aides régionales »



## 1 – Formation initiale

**NIVEAU BAC+1, +2**  
NIVEAU III

### ■ Classes préparatoires aux écoles de pédicure-podologue

Consultez la fiche Actuel Bretagne n°2.7 « Les métiers de la santé », le chapitre consacré aux prépas.

**NIVEAU BAC+3, +4**  
NIVEAU II

### ■ DE de pédicure-podologue

En 3 ans à plein temps

► *Privé sous contrat*

**35000 RENNES**  
Institut de formation en  
pédicurie podologie  
IFPEK  
12 rue Jean-Louis Bertrand  
02 99 33 15 74  
-> [www.ifpek.org](http://www.ifpek.org)

Source :  
Onisep – Avril 2017

## 2 – Formation professionnelle continue

**NIVEAU BAC+3, +4**  
NIVEAU II

### ■ Diplôme de cadre de santé Pédicure-podologue

**35033 RENNES Cedex 9**  
Institut de formation des cadres  
de santé  
CHU de Rennes  
Pôle des écoles et instituts  
IFCS - Bâtiment des Instituts  
2 rue Henri Le Guilloux  
02 99 28 99 60  
Condition d'admission :  
concours d'entrée  
Durée de la formation : 10 mois